

AVIS

REUNION D'INFORMATION PREALABLE A UNE DEMANDE DE REVISION DU PLAN DE SECTEUR

Commune de Bernissart

DEMANDEUR :

IDETA

Quai Saint-Brice, 35 à 7500 Tournai

PERSONNE DE CONTACT :

Madame Dominique DE VOS

069/68.20.00

d.devos@ideta.be

NATURE DU PROJET ET LIEU D'IMPLANTATION :

Demande de révision des plans de secteur de TOURNAI-LEUZE-PÉRUWELZ et de MONS-BORINAGE portant sur l'inscription d'une zone d'activités économiques industrielles d'une superficie de 24,18 ha en lieu et place d'une zone forestière de 17,32 ha et d'une zone de services publics et d'équipements communautaires de 6,86 ha, à l'ouest de l'écluse de Pommeroeul, le long de la rue de l'Industrie.

Conformément aux dispositions des articles D.II.48 et D.VIII.5 du Code du Développement Territorial (CoDT), l'IDETA vous invite à participer à la réunion d'information préalable (RIP) relative à l'objet susmentionné et organisée :

Le 26 janvier 2023 à 18 h

Maison communale de Bernissart – Salle du Conseil

Place de Bernissart, 1 à 7320 BERNISSART

Cette réunion d'information a pour objectif :

1. de permettre au demandeur de présenter le dossier de base visé à l'article D.II.44 du CoDT ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations sur le projet de révision du plan de secteur ;
3. de mettre en évidence, le cas échéant, les points particuliers qui pourraient être abordés dans le rapport sur les incidences environnementales ;
4. de présenter des alternatives pouvant raisonnablement être envisagées pour le demandeur afin qu'il en soit tenu compte dans le rapport sur les incidences environnementales.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation du rapport sur les incidences environnementales, en les adressant par écrit au **Collège communal de la Commune de Bernissart – Place de Bernissart, 1 à 7320 BERNISSART**, en y indiquant ses nom et adresse.

Elle en adresse une copie au demandeur : **IDETA - Quai Saint-Brice, 35 à 7500 Tournai**.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Madame Marylène PLANTIVE (IDETA – Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Architecture - Gestionnaire de projets) par téléphone au 069/68.20.56 ou par mail m.plantive@ideta.be.